

e.Licences	<b>Fiche signalétique</b>	Date : 29/04/2025
<b>Décision portant autorisation de gérance d'une officine privée de pharmacie</b>		

<b>Informations détaillées</b>	
<b>Nature</b>	Décision
<b>Type</b>	Commercial
<b>Catégorie</b>	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
<b>Secteur d'activité</b>	Santé et Action sociale
<b>Sous secteur d'activité</b>	Activités pour la santé humaine
<b>Formes juridique</b>	Entreprise individuelle SARL
<b>Nature de l'Actionnariat</b>	Nationaux et Ressortissants UEMOA inscrit à l'ordre Nationales des Pharmaciens
<b>Capital imposé (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance</b>	125
<b>Frais administratif (FCFA)</b>	Non disponible
<b>Montant de la Caution (FCFA) si applicable</b>	Non applicable
<b>Périodicité de renouvellement</b>	Permanent
<b>Renouvellement soumis à inspection</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance (jours) – renouvellement</b>	Non applicable
<b>Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?</b>	Non applicable
<b>Période spécifique de dépôt des dossiers</b>	Non
<b>L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?</b>	Recours administratif

## Contact de l'autorité émettrice

<b>Ministère</b>	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
<b>Structure</b>	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)
<b>Autorité émettrice</b>	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)
<b>Situation géographique</b>	Cocody Riviera Bonoumin ,rue I 89, quartier Avocatier
<b>Tél.Fixe</b>	+225 27 22 22 01 55
<b>Adresse Mail</b>	secretariat@airp.ci
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.airp.ci">www.airp.ci</a>

## Pièces à fournir

1- Un courrier de demande d'autorisation de gérance adressé au DG de l'AIRP ; 2- Une copie du Procès-Verbal de réunion de famille désignant le pharmacien comme gérant, signé par devant notaire ; 3- Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire (ONPCI) de l'année en cours ; 4- Une demande d'inscription à la section 1 du tableau de l'ONPCI si le pharmacien est inscrit à un autre tableau de l'ordre ; 5- Une demande de radiation de la section du tableau de l'ONPCI dans laquelle est inscrit le pharmacien le cas échéant ; 6- Une copie de la licence de création de l'officine de pharmacie ; 7- Une copie de la licence d'exploitation de l'officine de pharmacie ou l'arrêté portant transfert de licence le cas échéant ; 8- Une copie du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie certifié conforme ; 9- Une attestation d'équivalence certifiée conforme du diplôme pour tout diplôme obtenu à l'étranger ; 10- Une fiche d'Etat civil originale datant de moins d'un (1) an ; 11- Un casier judiciaire original datant de moins de trois (3) mois ; 12- Un certificat de nationalité original valide ; 13- Un certificat de visite et de contre-visite médicale avec sticker ; 14- Toute pièce justifiant que l'intéressé est libre de tout autre engagement professionnel (certificat de travail, attestation de cessation de travail ...) ; 15- Une attestation de bonne moralité signée par un pharmacien ; 16- Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère ; 17- Une photo d'identité

## Pénalités

<b>La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?</b>	Oui
<b>Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité</b>	[500 000 - 5 000 000]

## **Pénalités**

### **Les principaux motifs d'application de la pénalité**

- Fausse déclaration
- Fabrication, importation, exportation, fourniture, stockage, distribution ou commerce des produits pharmaceutiques contrefaits, faux ou falsifiés ;
- importation, exportation, fourniture, stockage, distribution ou commerce des produits pharmaceutiques en dehors des établissements et du circuit officiel.
- Falsification de tout échantillon prélevé aux termes de la loi 2017..
- Exercer u une activité sans autorisation

## **Documents à télécharger**